

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11/10/2024

### **Valérie Létard, une ministre en charge de la politique de la ville convaincue qu'il faut une politique ambitieuse pour les quartiers**

Valérie Létard, Ministre de plein exercice du gouvernement, en charge du logement et de la rénovation urbaine a en charge la politique de la ville, politique qui vise à améliorer la vie quotidienne de plus de 5 millions de Français habitants des quartiers urbains cumulant des difficultés sociales et économiques.

La Ministre qui a déjà beaucoup travaillé sur ces sujets au niveau local, veut une politique nationale ambitieuse qui casse l'assignation à résidence des habitants et réduit les inégalités entre territoires tant en France Métropolitaine qu'Outre mer.

La ministre croit profondément en la pertinence de cette politique territorialisée qui fédère l'ensemble des partenaires publics, privés et de la société civile y concourant: l'État, les CPAM, les CAF, les intercommunalités, communes, département et régions, ainsi que les bailleurs et la société civile, en particulier les entreprises, les associations et les habitants.

Une nouvelle génération de contrats de ville « Engagements quartiers 2030 » pour la période 2024-2030 a été signée entre l'Etat et les collectivités locales sur la base d'une nouvelle géographie prioritaire, avec la prise en compte des priorités locales définies autour des 4 grandes priorités que sont l'emploi, l'éducation, la santé et la transition écologique mais incluant aussi d'autres sujets majeurs tels que celui de sécurité et de l'égalité entre les femmes et les hommes. En 2025, la politique de la ville sera également renouvelée en Outre-mer avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle géographie prioritaire et la signature des contrats de ville 2025-2030.

Cette ambition pour les habitants des quartiers a bénéficié d'une augmentation importante des crédits d'intervention spécifiques de l'Etat en loi de finance initiale entre 2022 et 2024 de 15% ainsi que du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU), doté de 12 Md€ depuis 2021 pour 448 quartiers.

La ministre est convaincue que si ces crédits d'intervention spécifiques sont essentiels, la situation des quartiers ne changera fondamentalement que si l'on parvient à mobiliser encore davantage et très concrètement des dispositifs de tous les acteurs publics, en matière par exemple d'accompagnement à la réussite éducative, à l'orientation scolaire, de prévention de santé, d'accès aux soins ou d'accompagnement à l'emploi.

La ministre ira sur le terrain régulièrement échanger avec les acteurs de la politique de la ville pour entendre et s'inspirer de ce qui fonctionne bien avec un objectif central : apporter des réponses concrètes pour améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

**Contacts presse**  
**Service presse de Valérie Létard,**  
**ministre du Logement et de la Rénovation urbaine**

Tél :

Mél : [presse.ml@logement.gouv.fr](mailto:presse.ml@logement.gouv.fr)

[Désinscription ici](#)